

PUBLIÉ LE 28/03/2019 - MISE À JOUR LE 29/08/2023

# Tipifarnib

Base publique du médicament

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Tipifarnib 300 mg, comprimé
Substance active
Tipifarnib
Laboratoire
Kura Oncology, Inc
AMM
Documents de référence dans le cadre de l'AMM
Indication(s) dans ce cadre
Documents de référence dans ce cadre
Suivi des patients

Titulaire (s)
Critères d'octroi
Indications
Code(s) CIP
Documents de référence
Lire aussi
Autres informations
Données d'inclusion
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

## Tipifarnib 300 mg, comprimé

#### Critères d'octroi

• Renouvellement de traitement pour les patients préalablement traités par Tipifarnib et pour lesquels l'efficacité et la sécurité du traitement permettent de justifier sa poursuite.

## **Autres informations**

• A compter du 14/06/2022, le laboratoire Kura Oncology a informé l'ANSM qu'il n'était plus en mesure de mettre à

disposition sa spécialité Tipifarnib pour traiter de nouveaux patients, seule la poursuite des traitements déjà initiés sera assurée .

- Se référer à la Brochure destinée à l'investigateur, disponible auprès de Kura Oncology, Inc.
- Prescription réservée aux spécialistes en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie.

## Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

#### En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>